

Réunion du 23 mars 2024

OA de la LFBTA

Procès-verbal

Liste des présences

Nom	Fonction	Présent	Absent
Manuel PEREMANS	Président – Trésorier	✓	
Toni DI PIERDOMENICO	Arbitrage		excusé
Aude NESTE	Secrétaire générale	✓	
Frédéric ADAM	Sport	✓	
Sophie VAN DE BORNE	Communication	✓	
Laurence KIPS	HR	✓	
Philippe D'HONT	Logistique – Ethique		excusé
Valérie VAN AVERMAET	Directrice technique	✓	

Lieu : Centre Adepts de Loverval

Ordre du jour

1.	Communication	2
1.1.	Calendrier	2
1.2.	L'Archer	3
1.3.	Newsletter avril	3
2.	Actions pour le financement des archers du pôle	4
3.	Annexes	6
3.1.	Calendrier extérieur	6

Manu ouvre la réunion à 9h20.

1. Communication

1.1. Calendrier

Situation : Il a été décidé lors de la réunion du 18/03 d'envoyer un calendrier aux clubs au format A2. Double volonté : permettre aux archers d'avoir un calendrier extérieur format papier en l'absence d'édition de l'Archer en avril + outil marketing qui pourrait nous permettre de toucher des gens extérieurs au tir à l'arc et de les amener à la pratique (les clubs étant nombreux à pratiquer le tir à l'arc dans des salles omnisports).

Aude présente le prototype de calendrier réalisé pour la réunion (voir annexe 3.1).

Photos

6 photos de l'année écoulée pour illustrer toutes les facettes de notre sport en LFBTA :

- 1) **Sarah Prieels qui gagne la petite finale de la manche de World Cup de Medellin, mai 2023** : femme, compound, international, tir sur cibles, tenue Team Belgium ;
- 2) **Tournoi courtois de la Fraternité du Phénix, juin 2023** : tir traditionnel, arcs droits ;
- 3) **Brieuc Geurts lors des championnats d'Europe field à San Sicario Alto, septembre 2023** : compound, field, international, tir de parcours, tenue Team Belgium ;
- 4) **Cibles birdy 3D des championnats d'Europe 3D à San Sicario Alto, septembre 2023** : 3D, tir de parcours, international ;
- 5) **Championnat de Belgique longues distances à LAW, septembre 2023** : championnat national, tir sur cibles, photo d'un bénévole officiel LFBTA ;
- 6) **Yellow Arrows en Corée, octobre/novembre 2023** : recurve, équipe nationale, international, tir sur cibles, tenu Team Belgium.

Calendrier

Calendrier croisé LFBTA / province nature / BSV, qui rassemble la totalité des événements ayant lieu en LFBTA ainsi que les championnats de Belgique.

- Événements triés par date, et par ordre alphabétique d'acronymes de clubs lors de dates identiques ;
- Toutes disciplines actuellement au calendrier représentées, tir officiels ou tirs fun : 12h de Huy, 2D, 2x25, 2x50, 3D 20 cibles, 3D 24 cibles, 4x70-60-50, 50/30, BAOC, double 1440, field, tir jeunes, tir médiéval, tournoi d'archerie médiévale ;
- Disciplines codées par couleurs ;
- Date mentionnée même pour les compétitions dont le club organisateur est encore inconnu.

Divers

Autres informations présentes :

- Mention de la LFBTA x3 : en-tête, titre, bas de page ;
- Rappels des infos LFBTA : n° d'entreprise, adresse du siège social, n° de compte en banque, contact téléphone et email, adresse du site internet ;
- QR code qui renvoie vers l'accueil du site (pour que les non archers puissent y trouver toutes les infos utiles, et que les archers puissent avoir un accès facilité vers le calendrier numérique).

Tarifs

Propositions de tarifs, sur la base de 10 exemplaires par club :

- Via l'imprimerie Bietlot : > 1000€ (environ 800€ HTVA + 260€ de frais d'envoi)
- Via le site [onlineprinters.be](https://fr.onlineprinters.be/) : +/- 550€ (200€ d'impression + 350€ de frais d'envoi)

- ➔ Quantité : Impressions via le site <https://fr.onlineprinters.be/>, à raison de 5 exemplaires par club.
- ➔ Expédition : à expédier à l'adresse personnelle de l'un des contacts club de chaque club.
- ➔ Commande : Aude chargée de la commande, à raison de 350 exemplaires (proposition du site web la plus proche de 69 clubs x 5 exemplaires), format A2, papier 100g/m² papier couché, qualité brillant, affiches expédiées pliées au format A4.
- ➔ Avant commande : Aude envoi pour relecture le calendrier à Sophie et Laurence.
- ➔ Logistique : Commande site web à expédier chez Laurence, qui réalisera les étiquettes sur la base d'un fichier de données fourni par Aude, après extraction de donnée iClub.
- ➔ Délai : ASAP.

1.2. L'Archer

Situation : Suite à la réunion du 18/03, l'OA a décidé que l'Archer paraîtra à chaque inter-saison, en avril et octobre.

Problème : Délai ultra court pour Aude pour une publication en avril après décision au 18/03.

- ➔ Puisque le calendrier sera rendu disponible auprès des clubs au format papier, L'Archer « saison indoor » 2024 paraîtra en mai.

NB : Ne pas oublier d'ajouter le calendrier en pages centrales de L'Archer pour que chaque archer puisse avoir un exemplaire individuel du calendrier.

1.3. Newsletter avril

Thèmes abordés

- 1) Save the date pour la journée détection du pôle
- 2) Lotto cup : Annoncer les dates et lieux des manches de BAOC pour les sélections
- 3) Rubrique inter : Bilan des dernières compétitions en inter
- 4) Nouvelles rubriques sur le site : annoncer que les rubriques de L'Archer « la vie des clubs » et « le coin des passionnés » se trouvent désormais sur le site.

- ➔ Aude : Former Sophie, qui rédigera sa première newsletter (Aude en back-up) + visuels.
- ➔ Valérie : Fournir les informations sur la journée de détection ASAP.
- ➔ Sophie : Double check avec les autres administrateurs pour un sujet à paraître.

2. Actions pour le financement des archers du pôle

Situation : Les archers du pôle ne bénéficiant pas de statut Adepts doivent payer intégralement tous leurs frais liés aux stages du pôle et aux compétitions à l'international. Suite à la réunion du 18 mars, l'OA pense que l'organisation d'un souper n'est pas l'événement le plus approprié pour le financement du haut niveau.

Questions soulevées

- Quelles actions organiser pour soulever des fonds : événement sportif, stage, autres ?
- Quelle utilisation des bénéfices : archers qui partent, tous les archers du pôle ?
- Moyens contraignants : mettre en place une convention entre les archers du pôle et LFBTA ?
- Quel événement génèrera le plus l'implication des archers concernés (et non juste les membres de l'OA ou de commissions) ?

Type d'événements

1) Souper

(+) : très bonne publicité pour le sport et la fédération

(-) : très énergivore pour peu de bénéfice envisagé (chaque archer pourrait individuellement soulever les mêmes fonds qu'un souper commun), difficile de solliciter les archers pour l'organisation (exécution peut-être) donc organisation exclusive à l'OA.

2) Organisation d'une compétition

(+) : se situerait plus dans le core business d'une fédération ;

(-) : énergivore, et le principal de l'organisation reposerait sur l'OA et non les archers.

3) Organisation d'un stage de pour les archers sport pour tous :

(+) : organisation très facile et peu énergivore, possibilité de faire des ateliers réglages ou technique selon les points forts des archers qui dispensent le stage ;

(-) : seuls les archers les plus pointus peuvent dispenser ces stages (jeunes ou archers moins expérimentés mis à l'écart), impossible à réaliser en milieu de saison.

4) Vente de gaufres (ou chocolats ou autre nourriture) :

(+) : Ratio énergie dépensé/bénéfice bon, implication maximale des archers du pôle (ex : chaque archer chargé de vendre x au minimum) ;

(-) : Logistique liée aux stocks.

➔ L'option n°4 validée par l'OA pour une mise en place immédiate.

➔ L'option n°3 validée par l'OA pour une réalisation ultérieure (voir à l'inter-saison outdoor/indoor).

Impératifs liés aux fonds récoltés

- Primo financement : stages. Dispatching du surplus pour les compétitions inter ;
- Seules les compétitions avec critère de sélection RBA seront finançables ;
- L'ensemble des fonds récoltés sera rassemblé en un pot commun.

Convention

- Nécessaire pour obliger les membres du pôle à participer aux actions mises en place
- Approprié d'en avoir une en mars ? Beaucoup sont rentrés en mars mais ceux qui étaient déjà là n'ont jamais rien signé.

➔ La signature d'une convention à l'heure actuelle n'est pas validée. A évaluer en septembre, après évaluation annuelle des archers du pôle.

Clôture de la réunion à 11h30.

3. Annexes

3.1. Calendrier extérieur

Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc











CALENDRIER EXTÉRIEUR LFBTA 2024

07/04 - DSA : 50/30 + 2x25
13/04 - SSC : 4x70R/50C
14/04 - ITW : 2D
14/04 - SSC : BAOC
21/04 - CTH : 3D 20 cibles
28/04 - ABC : 3D 24 cibles
28/04 - GSR : 4x70R/50C

02/06 - CMA : 3D 24 cibles
02/06 - FAC : 50/30 + 2x25
15 et 16/06 - ACL/MSB : CB Field
16/06 - ADR : 3D 20 cibles
16/06 - MDY : 50/30 - 2x25
22/06 - LIE : 2x25
23/06 - LIE : BAOC
29/06 - ACG : 18m équipes
29 et 30/06 - LFE : Double 1440
30/06 - AGC : 3D 20 cibles

04/08 - CAS : 50/30 + 2x25
04/08 - GSR : 4x70R/50C
17/08 - GAU : 2x25
18/08 - CAP : 3D 20 cibles
24 et 25/08 - HUY : Tir médiéval
25/08 - ADR : 2D
31/08 - KSM : CB longues distances

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

04/05 - FGV : Tir jeunes
05/05 - CAP : 2D
05/05 - ECA : 2x50 (122cm)+ 2x25
05/05 - FGV : 2x50 (AM) + 2x25 (PM)
09/05 - GPE : 50/30 + 2x25
12/05 - ITW : 50/30 + 2x25
18 et 19/05 - CTH : Field
18 et 19/05 - : 4x70R/50C
19/05 - EAC : 2D
25 et 26/05 - ANT : 50/30 + 2x25
25 et 26/05 - LAM : 3D IFAA

13 et 14/07 - HUY : 12h de Huy
14/07 - BTS : 50/30 + 2x25
21/07 - CEN : 50/30 + 2x25
27 et 28/07 - ANT : 50/30 + 2x25

01/09 - HAC : 2x25
01/09 - KSM : CB longues distances
07/09 - : CB longues distances jeunes
07 et 08/09 - ACG : 2x25
08/09 - EAC : 3D 20 cibles
14/09 - : CB 25m jeunes
24 et 25/08 : Tournoi d'archerie médiévale
15/09 - AJB : 3D 20 cibles
15/09 - : CB 25m adultes
29/09 - ACE : 3D 20 cibles
29/09 - GSR : 18m équipes

Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc ASBL
 n° BCE 0443.097.681 - Siège social : Avenue de Marathon 1, 1020 Bruxelles - Banque : BNP BE73 0016 5476 7860
 Contact : +32 71 56 22 80 - info@lfbta.be - www.lfbta.be



Signatures